

## DIJON ACADÉMIE APPRENANTE FEUILLE DE ROUTE ACADÉMIQUE 2019

*Élaboré en concertation avec la communauté éducative et ses partenaires pour la période 2018-2022, le projet « Dijon académie apprenante » permet de mettre en œuvre et d'adapter la politique éducative nationale aux spécificités de nos territoires.*

En ce début d'année 2019, l'heure est venue de tirer un premier bilan de la mise en œuvre et de la déclinaison organisationnelle du projet et de tracer une feuille de route pour l'année 2019. Depuis le début du travail, en décembre 2016, nous avons pour objectif de faire du projet académique un outil partagé, un point de repère utile à chacun dans son action quotidienne. C'est pour cette raison que nous avons fait suivre la publication des objectifs stratégiques, sur le site « Dijon académie apprenante », d'une réorganisation du travail académique afin de faciliter la mise en œuvre de ces objectifs.

**Cette organisation s'est mise en place de deux façons complémentaires :**

➤ d'une part, nous avons réfléchi à la constitution sur le terrain d'entités susceptibles de faire vivre et de développer dans l'action quotidienne une culture de l'intelligence collective au service de la réussite des élèves de leur territoire : ce sont les réseaux d'écoles et d'établissements.

➤ d'autre part, nous avons constitué des groupes de travail chargés de développer la réflexion sur chacune des 12 priorités du projet : ce sont les GTA (Groupe de Travail Académique). Pour permettre au projet stratégique de s'ancrer dans la réalité de terrain et de se diffuser facilement, nous nous sommes ensuite concentrés sur le lien entre réseaux et GTA.

Chacun des treize réseaux de l'académie, entité territoriale comprenant les acteurs du premier et du second degré en charge du parcours des élèves de la maternelle à la fin du lycée, a déterminé ses thématiques de travail prioritaires pour l'année en cours et a envoyé des émissaires dans les GTA correspondants.

Les GTA, constitués donc pour partie de ces émissaires des réseaux et pour une autre part d'acteurs académiques volontaires, ont travaillé de septembre à décembre 2018 à la déclinaison d'objectifs opérationnels et d'actions à mener au sein des réseaux participant à leurs travaux. Reste maintenant à déterminer quelles actions vont être menées dès cette année, et surtout à définir les cibles visées et les indicateurs d'atteinte progressive de ces cibles, pour ensuite évaluer les dispositifs et éventuellement les généraliser.

Ainsi, si les descriptifs de chaque priorité ont été pensés sur la période 2018-2019, la feuille de route du projet académique présentée ici concerne plus spécifiquement le travail à conduire pour l'année 2019.



Une distinction est nécessaire entre d'une part les objectifs généraux à atteindre cette année et d'autre part les objectifs spécifiques à chaque axe.

### Trois objectifs généraux pour 2019

1. Le premier objectif pour le projet académique concerne le fonctionnement des groupes de travail (GTA) et la détermination des actions qu'ils vont démarrer en 2019. Il s'agira de préciser qui est responsable de l'action, en quoi elle consiste, quelles sont ses visées, comment mesurer leur atteinte. Cet objectif doit être atteint fin mars 2019, afin de se préparer à une mise en œuvre la plus rapide possible, et au plus tard à la rentrée de septembre 2019

2. Le deuxième objectif pour cette année consiste à affiner la structuration des réseaux. Tous nos travaux menés en 2019 devront nous permettre de formaliser le travail au sein des réseaux et de tester la pertinence de cet échelon selon les types d'actions menées et les sujets abordés.

3. Le troisième objectif pour 2019 consiste à progresser collectivement sur la notion de cibles et d'indicateurs.

Nous avons deux échelles pour cet objectif :

➤ A l'échelle des GTA, il s'agira de déterminer des cibles à atteindre pour les objectifs du GTA et des indicateurs de suivi pour les actions menées cette année. Ces indicateurs seront ensuite renseignés puis analysés pour la fin de l'année 2019, pour éventuellement rectifier la trajectoire dans la feuille de route 2020.

➤ A l'échelle de l'académie, nous nous donnons comme objectif pour décembre 2019 d'avoir construit un tableau de bord de suivi de l'ensemble des activités du projet académique, qui permette d'emboîter les indicateurs de suivi utiles à chaque échelon de notre système : celui de la classe, de l'école ou de l'établissement, du réseau, du département et de l'académie.

### Les objectifs spécifiques à chaque axe pour l'année 2019, en application de la politique nationale

Un comité de pilotage de chaque axe prévu au mois de février permettra d'affiner ensemble les objectifs 2019. Pour l'heure, il ressort des feuilles de route de chaque axe, les objectifs suivants :

#### Pour l'axe 1 :

➤ améliorer le niveau des élèves par la maîtrise des fondamentaux en s'appuyant sur les évaluations nationales ;

➤ s'employer à ce que les dispositifs d'accompagnement des élèves soient les pivots de la question du travail personnel des élèves ;

➤ mettre en place des pratiques pédagogiques qui prennent en compte les spécificités de chaque élève en développant des formations pour les enseignants, élèves et parents sur le fonctionnement des apprentissages ;

➤ prendre en compte les problématiques liées à la ruralité.



### Pour l'axe 2 :

- > organiser les espaces de vie pour optimiser les apprentissages en lien avec les collectivités territoriales ;
- > développer une réflexion partagée avec l'ensemble de la communauté éducative basé sur le développement du respect mutuel et de la prévention du harcèlement et des incivilités ;
- o > développer une démocratie lycéenne et collégienne visant à faire des Conseils de Vie Collégienne (CVC) et des Conseils de Vie Lycéenne (CVL) des lieux d'apprentissage de la démocratie et de l'engagement des jeunes.

### Pour l'axe 3 :

- > favoriser les échanges culturels par l'accompagnement du parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) et internationaux par la mise en place d'une mobilité pour tous ;
- > développer, en lien avec le conseil régional, une politique systématique de connaissance des différents métiers ;
- > mettre en place dès la classe de quatrième des dispositifs de connaissance de soi, d'éducation au choix et de connaissance des parcours de formation possibles ;
- > développer avec les établissements d'enseignement supérieur des liens entre enseignants du supérieur et du secondaire et entre étudiants et lycéens.

### Pour l'axe 4 :

L'objectif que nous nous donnons pour 2019 est de progresser sensiblement dans la mise en œuvre d'une communauté apprenante constituée de professionnels motivés et mieux formés prenant des décisions autonomes fondées sur leur expertise, une référence à l'état de la recherche, des flux d'information partagée et une attention commune au développement des élèves.

Pour une année 2019 encore plus apprenante au service de la réussite de tous nos élèves !



Frédérique Alexandre-Bailly  
Rectrice de l'académie de Dijon  
Chancelière des Universités

